

**PROCES-VERBAL : Conseil d'école du jeudi 07 novembre 2013**

**Horaires de la Réunion :** 17h45 –18h45 (durée : une heure )

**Présentation de l'équipe éducative présente :**

- **Le directeur :** Samuel DUCHESNE Directeur, classe de CE2
- **Les enseignants :**
- |                             |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| - Viviane HO-WEI KING       | TPS/PS/MS                    |
| - François TURLAN           | MS/GS                        |
| - Michèle RAKOTOMAHEFA      | CE1                          |
| - Patricia CHAN LENG FANE   | CE2, soutien et remplacement |
| - Famelàna EORINTANY        | CM1                          |
| - Fabrice ROZIER            | CM2                          |
| - Georgia RAZAFIMAHATRATRA, | MS/ GS et animatrice en BCD  |

**- Délégués CM2 :**

- Charmilla INAYATALY
- Shahana PANDJOU (suppléante)

- **L'infirmière :** Juliette RAHARISOA

- **Directeur de l'internat :** Monsieur MELARD

- **FSE :** Fabrice ROZIER, le président du FSE et enseignant

**- Les représentants des parents d'élèves :**

- Marie TERRIEN TPS/PS/MS
- Yakouta ISSOUFALY TPS/PS/MS (sup)
- Flavie JEANNIN CE1
- Robert RANDRIAMANANTEA CM1
- Jean POUSSEL CM2

- Jean-Philippe MOUD, Principal

**Ordre du jour :**

**Ordre du jour**

- 1) Présentation des membres
- 2) Election des représentants de parents d'élèves au conseil d'école
- 3) Présentation de l'école
- 4) Les sorties pédagogiques 2013/14
- 5) L'aide aux enfants en difficulté
- 6) Santé et hygiène
- 7) L'internat
- 8) Le FSE
- 9) Les dates importantes
- 10) Le règlement intérieur
- 11) Questions diverses

Membres absents excusés :

Carole LARTIGUE

CP

Edda FITAHIA

cours de malgache

John TSIMAITOARIVO

cours de malgache

Josvah FAFENO

Anglais

Laurence OLSEN (TPS/PS/MS)

Sahondra ANDRIAMAMPINANINA (MS/GS)

Roméo RAHARIMALALA

Jean-Marc VINCENT MS/ GS

Antoine VITRY CP

Mme AMINE CE2

Agnès CARNEL,

l'Inspectrice de l'éducation nationale en résidence à Antananarivo

M. AMINE

le président de l'APE

### 1) Présentation des membres

Le Directeur fait approuver l'ordre du jour, excuse les membres absents puis présente les membres du Conseil d'école : l'équipe pédagogique, les élèves délégués des classes du CM2, l'infirmière, le directeur de l'internat, les représentants de parents d'élèves et le président du FSE.

### ***Établissement du règlement intérieur du conseil d'école et des modalités de délibérations :***

Pour les réunions des Conseils d'école, les invitations seront envoyées aux parents d'élèves titulaires du comité à charge pour eux de se faire remplacer par leur suppléant en cas d'absence. Seulement sept parents pourront voter.

Modalités de délibérations adoptées : vote à main levée à la majorité (sauf si un membre demande le scrutin à bulletin secret).

### 2) Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Félicitations aux parents élus.

Les élections se sont déroulées le **vendredi 11 octobre 2013**.

Nombre d'inscrits : 207

Nombre de votants : 143

Bulletins nuls et blancs : 29

Taux de participation / inscrits : 69%

Elus :

-Marie TERRIEN TPS/PS/MS

-Yakouta ISSOUFALY TPS/PS/MS (sup)

-Jean-Marc VINCENT MS/ GS

-Fabienne KANDJEE MS/GS (sup)

-Antoine VITRY CP

-Mathieu BAEHREL CP (sup)

-Flavie JEANNIN CE1

-Julien MALLET CE1 (sup)

- Mme AMINE CE2
- Solange FIDAHOUSSEM CE2 (sup)
- Robert RANDRIAMANANTEA CM1
- Mme BENARD CM1(sup)
- Jean POUSSEL CM2

### 3) Présentation de l'école

L'AEFE à Madagascar :

Pour l'année 2013/2014, les écoles du réseau AEFE et les écoles homologuées accueillent 12007 élèves :

- 48% dans les 7 écoles conventionnées de province et l'EGD de Tananarive
- 52% dans les écoles homologuées partenaires (7 sur Tana et 8 en province)
- dont 71.6% de boursiers (des élèves français sur l'école à Tuléar)

Ce sont 27 établissements à Madagascar.

Les effectifs à la rentrée 2013 s'élèvent à **261 élèves** :

- 48 élèves en maternelle
- 99 élèves au primaire
- 112 élèves au secondaire

On peut déplorer une baisse de 86 élèves dont 54 concernent le 1<sup>er</sup> degré par rapport à la rentrée 2012. Dans un contexte difficile de baisse des effectifs sur le réseau, l'établissement de Tuléar n'est pas épargné cette année.

Le Directeur rappelle que la scolarité d'un élève dans le 1er degré est répartie pour cette année encore de cette façon en trois cycles :

- cycle 1 : maternelle
- cycle 2 : GS, CP et CE1 (la classe de GS est charnière entre les cycles 1 et 2)
- cycle 3 : CE2, CM1 et CM2

Les élèves ont donc trois années pour maîtriser les compétences attendues à la fin du cycle.

Un bilan des compétences acquises par chaque élève est donc réalisé à la fin du cycle 2 (CE1) et du cycle 3 (CM2) et inscrit dans le livret personnel de compétences.

Monsieur le directeur remercie par avance les parents de motiver leurs connaissances pour inscrire leurs enfants au collège.

7 classes	Effectif élèves	Enseignants		
		Fonction(s)	Nom	Prénom
TPS/PS/MS	22	TPS/PS/MS	HO-WEI KING	Viviane
MS/GS	25	MS/GS	TURLAN	François
			RAZAFIMAHATRATRA	Georgia
CP	14	CP	LARTIGUE	Carole
CE1	18	CE1	RAKOTOMAHEFA	Michèle
CE2	24	CE2 + Direction	DUCHESNE	Samuel
		CE2+ soutien+ remplacement	CHAN LENG FANE	Patricia
CM1	17	CM1	EORINTANY	Famelàna
CM2	28	CM2	ROZIER	Fabrice

<b>Effectif total école</b>	<b>148</b>
-----------------------------	------------

Une enseignante, **Patricia CHAN LENG FANE**, est chargée de la classe de CE2 (à mi-temps) et des remplacements (enseignants absents : maladie, stages ou autre) et des activités de soutien dans les classes du cycle 2 et 3.

Deux professeurs assurent l'enseignement de la langue malgache dans les classes primaires (de la GS au CM2) :

- **Edda FITAHIA**
- **John TSIMAITOARIVO**

John assure aussi l'animation d'ateliers de langage en maternelle.

L'enseignement de l'anglais dans les classes primaires (du CP au CM2) est assuré par **Josvah FAFENO** quand les enseignants ne sont pas habilités.

Une enseignante est affectée à temps partiel pour l'animation de la BCD : **Georgia RAZAFIMAHATRATRA**

Une **ASEM** est affectée dans chacune des deux classes maternelles à temps complet :

- **Laurence OLSEN (TPS/PS/MS)**
- **Sahondra ANDRIAMAMPIANINA (MS/GS)**

## Temps d'enseignement des langues

### Heures de classe des élèves de GS (cycle 2) par semaine

	Nombre d'heure(s) en français	Nombre d'heure(s) en malgache	Nombre d'heure(s) en anglais	Total horaire élèves
MS/GS	22h30	1h30		24h

### Heures de classe des élèves du cycle 2 par semaine

	Nombre d'heure(s) en français	Nombre d'heure(s) en malgache	Nombre d'heure(s) en anglais	Total horaire élèves
CP-CE1	23h	2h00	1h00	26h00

### Heures de classe des élèves du cycle 3 par semaine

	Nombre d'heure(s) en français	Nombre d'heure(s) en malgache	Nombre d'heure(s) en anglais	Total horaire élèves
CE2/CM1/CM2	21h	2h00 + 1h d'EMILE	2h00	26h00

**EMILE (enseignement d'une matière par intégration d'une langue étrangère)** : au cycle 3, présence de l'enseignant et du professeur de malgache, matière(s) enseignée(s) : arts visuels (CE2, CM1 et CM1/2) et histoire/géographie (CM2)

Les travaux réalisés aux mois de juillet et août 2013 :

- Réalisation d'une dalle de ciment entre les classes de CM2 et de CP
- Mise en peinture des toles de toiture.
- Mise aux normes de la salle SVT,
- Peinture des salles banyan

Travaux réalisés pendant les vacances d'octobre 2013 :

- Peintures des classes maternelles (intérieur et extérieur)
- Peinture des jeux de la cour

### Le projet d'école

Une réflexion sur le nouveau projet d'école sera menée dans les semaines à venir.

#### 4) Les sorties pédagogiques 2013/14 (prévisions)

Dans le cadre de la préparation du budget 2014 par le comité de gestion de l'APE, l'équipe pédagogique du 1er degré a programmé les sorties pédagogiques de chaque classe pour cette année scolaire (Ce sont des prévisions) :

TPS/PS/MS (22)	Sortie à la ferme (novembre) et au marché (Février)
MS/GS : (25+6=31)	Visite de la poste (décembre) et à la boulangerie (février)
CE1 :	Arboretum (Mangily) (mars avril), ADES (mai, juin)
CE2 :	Classe transplantée à Mangily (2 à 3 nuitées selon budget- mi-avril) Mairie (janvier, février)
CM1 :	aéroport (janvier- février), Maisons vandro (mars-avril)
CM2 :	Classe transplantée à Saint-Augustin (lieu et nuitées à déterminer selon le budget- mars-avril)

Des questions se posent quand à l'hébergement sur place, les parents sont rassurés et on les invite à visiter le site du collège pour se rendre compte du travail réalisé.

#### 5) L'aide aux enfants en difficulté

- **Différenciation pédagogique** par le maître au sein de la classe.
- **Aide individualisée** (APC) qui a débuté après les vacances de la Toussaint dans les classes de GS au CM2 (demande d'autorisation parentale) le lundi et mercredi de 11h25 à 12h10.
- **PPRE (projet particulier de réussite éducative)** élaboré en concertation avec l'équipe éducative (les parents, l'enseignant, le directeur, le principal, l'infirmière, l'ATSEM...) et l'élève.

#### 6) L'internat

##### Intervention de Monsieur MELARD

##### 7.1 - Fonctionnement de l'internat :

Baisse des effectifs : 18 élèves.

La vie en collectivité des élèves à l'internat (les internes et les demi-pensionnaires) est soumise à un règlement intérieur dans lequel sont définis les points suivants :

##### 7.1.1 - Les horaires ou les emplois du temps :

- **Lever du matin** à partir de 06h15
- **Petit déjeuner échelonné** : entre 06h30 et 06h50 (au plus tard).
- **Le déjeuner** se passe en deux services
  - 1<sup>er</sup> service : dès leur arrivée à l'internat pour les élèves de la maternelle (vers 11h30) et du primaire (vers 11h45)
  - 2<sup>ème</sup> service : pour les élèves du secondaire (vers 12h45)

- **Etudes du soir des élèves du secondaire et du primaire** : tous les soirs, encadrées par le surveillant de l'internat.
  - heure d'études de 18h à 19h
- **Dîner à 19h00**

- **entre « midi et deux » :**

- **Maternelle et CP (demi-pensionnaires) :**

Sieste obligatoire de 12h15 à 13h30, le mardi et le jeudi quand ils ont cours l'après-midi, puis douche et habillage pour le retour au collège.

- **CE1 à CM2 et collégiens :**

Les internes ont le choix : soit ils se reposent dans leur dortoir, soit comme les demi-pensionnaires ils regardent la TV, jouent à des jeux individuels ou collectifs, ou font de la lecture.

Des jeux ont été rajoutés afin d'offrir assez de variétés aux enfants (baby-foot, tennis de table, wii...).

- **Extinction des lumières à 21 h00**, toutefois, les élèves du primaire peuvent se mettre au lit à partir de 20h30.

Les élèves du secondaire peuvent prolonger les heures d'études le soir ou se réveiller plus tôt le matin, lors des périodes d'examen, en le demandant auprès des surveillants.

### 7.1.2 Autres activités à l'internat :

**Ciné-club** : Des enseignants se relaient à tour de rôle pour faire visionner un film aux élèves (du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) de l'internat toutes les semaines. Ils le font bénévolement, au moyen d'un home-cinéma.

**Conditions** : les élèves doivent s'arranger pour terminer leurs devoirs et apprendre leurs leçons, avant la séance cinéma qui se déroule après le dîner.

**Mercredis après-midi**, (les élèves du primaire n'ont pas cours) : tous les élèves internes (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) sont inscrits à des **ateliers** divers qui se passent au Collège, dans le cadre du **FSE** (Foyer Socio Educalif).

### 7.1.3 Restauration scolaire :

Le **tableau des menus** est affiché chaque semaine, au Collège, à l'internat et figure sur le site internet du collège.

Il est à noter qu'une **commission des menus**, l'année dernière, a établi les tableaux de menus. Ces menus de l'année 2012-2013 ayant donné une parfaite satisfaction, ils sont reconduits intégralement sur l'année 2013-2014.

**Principe** : *varier l'alimentation afin d'assurer les apports nécessaires en vitamines et sels minéraux et éduquer les élèves au goût.*

**Une formation culinaire** a été dispensée il y a deux ans, aux cuisiniers et à la pâtissière, l'an passé durant six mois, pour les accompagner dans ce changement.

#### 7.1.4 Hygiène et santé

Madame Juliette, infirmière du Collège, s'occupe du **suivi de l'état de santé** des élèves. Elle informe de suite les parents quand il y a besoin de consultation médicale.

#### 7.2 – Effectif des élèves (2013-2014)

Une différence en baisse du nombre d'élèves par rapport à l'année dernière (départ des familles à l'étranger et problème d'obtention de bourses pour certains élèves). De 79 il y a 4 ans jusqu'à 18 cette année.

#### 7.3 - Discipline et sanctions

Tous les élèves doivent respecter le règlement intérieur de l'internat et adopter une attitude qui préserve l'intégrité des locaux, du matériel et la moralité de l'internat du Collège Français.

Ils ont le devoir de suivre la même discipline, sinon la vie en collectivité est tout à fait impossible.

Tout manquement aux règles de fonctionnement se verra appliquer **les mêmes punitions et sanctions** qu'au collège. Selon la gravité et la répétition des fautes par un élève, la sanction peut aller de la punition scolaire à l'exclusion définitive de l'internat.

- convocation à l'internat ou au bureau du Principal et avertissement oral
- convocation des parents
- avertissement écrit
- exclusion temporaire de l'internat
- exclusion définitive de l'internat (sanction prononcée à la suite d'un conseil de discipline)

#### 7.4 – Comité de pilotage de l'internat

C'est une instance qui a pour rôle **de discuter de la vie des élèves à l'internat, et de tout ce qui pourrait encore être fait pour l'améliorer.**

**Composition du Comité de pilotage :**

- Le Principal
- Le Représentant du Consulat à Tuléar
- Le Président de l'APE
- 2 représentants des enseignants (collège / primaire)
- 2 représentants des parents (interne et demi-pensionnaire)
- 2 représentants d'élèves (internes et demi P)

Le comité de pilotage de l'internat se réunit en général trois fois dans l'année, et plus en cas de besoin. Un comité est prévu pour la fin novembre.



## 8) Santé et hygiène

### Intervention de l'infirmière scolaire, Juliette RAHARISOA

L'infirmière scolaire est habilitée par le Médecin de l'Ambassade de France à donner du **Paracétamol et / ou de l'ibuprofène** (en tenant compte de l'allergie des élèves mentionnée dans le dossier) en cas de forte température ou de douleurs intenses. L'infirmière appelle alors les parents, les informe, leur demande de venir chercher l'enfant et de l'emmener chez le Médecin traitant.

En cas **de varicelle** le médecin référent de l'ambassade à Tuléar, le Dr RAJAONAH du Dispensaire de la Fraternité conseille de garder l'enfant à la maison jusqu'à ce que les croûtes soient tombées, donc jusqu'à la guérison totale. Puis l'enfant doit avoir un certificat médical pour reprendre ses activités scolaires.

Les enfants vont à l'infirmierie pour **des soins divers** dont les plus fréquents sont :

- Dermatoses : « bobos », plaie infectée ou non, écorchures, etc...
- Pansements
- Des douleurs post-traumatiques ou non : coup involontaire, contusion (lorsque les enfants se cognent contre une masse dure : table, chaise, mur, entre eux ...)
- Hyperthermie, des douleurs abdominales, des maux de tête, des conjonctivites, des corps étrangers dans l'œil ou au pied (épines...), des névralgies dentaires, des malaises etc.

L'infirmière scolaire intervient également dans les classes en présence de l'enseignant dans le cadre de **projets de prévention** :

- Octobre TPS/PS/MS : se tenir propre (hygiène aux toilettes, se laver les mains, les sécher)
- Décembre MS/ GS : hygiène des mains et des dents
- Janvier CP : hygiène dentaire « les amis et les ennemis des dents »
- Janvier CE1 : hygiène corporelle : la toilette, comment doit-on se laver ? Les mains, les dents, les cheveux.
- Pendant la sortie pédagogique CE2 : apprendre à bien manger (les différents groupes d'aliments, le goût : sucrée, salée, acide, amère)
- Février CM1 : garder ses dents en bonne santé et apprendre à bien manger.
- Février CM2 : les petits secrets d'une bonne croissance (grandir et s'épanouir, équilibre alimentaire)

**Les visites médicales obligatoires** (les enfants sont accompagnés par leur parent) :

- Mars GS : contrôles de l'ouïe, de la vision, de l'indice de masse corporelle (IMC=P/T2)  
tests d'examen psychomoteur
- Février CM2 : vérification de l'alimentation, dépistage de surpoids, tests de l'audition

**La campagne de vaccination** est organisée avec le Médecin de l'ambassade. Toutefois les parents doivent munir dans le dossier de l'enfant à l'infirmierie la photocopie du Certificat des vaccinations.

Le Directeur précise que **la prise de médicaments à l'école n'est pas autorisée** sauf dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé) élaboré en équipe éducative avec la collaboration du médecin référent de l'ambassade à TULEAR, le docteur RAJAONAH (dispensaire de la fraternité).

Depuis la rentrée scolaire, l'infirmière accompagnera les élèves malades de l'Internat ou au Service des Urgences - CHU ou chez les parents selon la gravité de l'état de l'élève. Un taxi est à la disposition pour effectuer ce déplacement après l'intervention de l'Internat surtout la nuit.

## 9) Le FSE

### Intervention de Monsieur Rozier, président du FSE

Le FSE a pour vocation de s'occuper de toutes les activités péri scolaires de l'établissement. Le foyer est ouvert aux élèves, aux enseignants mais également aux parents d'élèves ainsi qu'à leurs amis.

Le FSE compte cette année 118 élèves, 58 au collège et 55 au primaire, ainsi que 5 enfants de collègues qui ne sont pas inscrits dans l'établissement.

Nous proposons 13 ateliers pour les jeunes : journal, dessin, poterie et modelage, foot à 7, jardinage, hip-hop, basket, aikido, GRS, danse de salon, karaté et musique. Le FSE propose également 2 ateliers pour les adultes : foot et basket en soirée.

Ces ateliers sont animés par 15 intervenants et un poste de secrétaire a également été créé, en la personne de Noéline. Cette personne gère également la buvette.

Le FSE s'est inscrit pleinement dans l'axe 2 du projet d'établissement : « Mieux vivre son école », à savoir, Développer des activités péri scolaires dans le but de : Permettre un meilleur épanouissement des élèves, Travailler en complémentarité et en partenariat avec les différents intervenants, Apprendre à vivre en citoyen ; Mettre en valeur l'école et ses espaces (on salue le travail de Mme Posé et de son atelier jardinage).

Cette année, un groupe de collégiens issus de familles « défavorisées », ainsi que des familles ayant été durement touchées par le cyclone Haruna, sont partis au centre transplanté de l'ONG Bel Avenir à Mangily durant 3 jours. Ce séjour a été entièrement pris en charge par le foyer et a permis ainsi d'inscrire le foyer dans l'axe 3 du projet d'établissement, « Ancrer l'établissement dans son environnement », en particulier : 3-1 Favoriser les sorties et les voyages scolaires, Consolider l'esprit de groupe et les notions de solidarité, Faire découvrir une région de Madagascar à des élèves qui n'ont jamais quitté Tuléar 3-2 Ouvrir l'établissement sur l'extérieur et développer les partenariats éducatifs et culturels - Développer l'utilisation des TICE, d'internet. Toutes ces sorties font l'objet d'un bilan qu'il est possible de consulter sur le site du collège, onglet FSE.

Une journée porte ouverte a encore eu lieu cette année, mais contrairement à l'année dernière, l'affluence n'était pas au rendez-vous, certainement en raison de la date tardive de l'évènement. Cette journée aura lieu plus tôt cette année.

Le FSE investit régulièrement dans du matériel sportif et de loisir. Ainsi, une classe du collège a bénéficié de l'investissement fait en tentes et matelas pour leur séjour à Fianarantsoa et dans le parc de l'Isalo.

La cotisation au FSE s'élève à 25 000Ar pour les enfants et les adultes. Cotisation prise en charge entièrement ou en partie par les bourses pour les élèves boursiers.

Merci de consulter le site du collège, onglet FSE pour de amples informations (bilans d'activités, règlement, grille des ateliers).

## 10) Les dates importantes

**Remise des cahiers d'évaluation :** Mercredi 18 décembre 2013 (en entretien individuel avec l'enseignant)

Vendredi 28 mars 2014

Vendredi 27 juin 2014

**Fête de Noël :** Jeudi 19 décembre 2013 (matin) (prévision)

**Prochain conseil d'école (susceptible de modifications selon calendrier) :** Jeudi 20 mars 2014

Jeudi 12 juin 2014

## 11) Le règlement intérieur

Distribution du nouveau règlement intérieur, lecture. La modification concerne les horaires. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité moins une abstention.

## 12) Questions diverses

Pour information, le conseil des délégués s'est réuni ce matin. Shahana, déléguée, énonce quelques demandes dont :

Installation d'un sapin de Noël à décorer par les classes.

Création d'un espace dessin ou expression.

Création d'un musée « arts plastiques ».

Monsieur le directeur donne connaissance de l'intégralité des demandes.

Les demandes des délégués seront examinées au plus tard le 29 novembre en conseil des maîtres en présence de Monsieur le Principal et de Monsieur Mélard, le Directeur administratif et financier, les réponses seront ensuite apportées rapidement.

**La séance est levée à par le directeur.**

Le directeur, Samuel DUCHESNE.



Le secrétaire Fabrice ROZIER



Le Principal, JP MOUD.

